

ment que dans les intérêts du pays il serait bien préférable de disposer des terres en la manière indiquée. Voici quelle est la position dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui. Nous avons malheureusement adopté une politique fiscale, au sujet de la disposition des terres publiques dans le Nord-Ouest. Cette Chambre a déclaré, l'an dernier, qu'il était opportun de réserver 100,000,000 d'acres de terre dans le Nord-Ouest, pour la construction d'une grande voie ferrée et elle a engagé le gouvernement à ne pas en disposer à moins de \$2 l'acre. Je me suis opposé à cette proposition, comme on peut s'en rendre compte en consultant le rapport du *Hansard* ; j'ai exprimé alors mes opinions, qui sont les mêmes que je professe aujourd'hui, au sujet de ces résolutions. Je pensais qu'elles ne répondraient pas à la position dans laquelle se trouvait le pays ; qu'elles n'amèneraient aucun avantage, même au point de vue du revenu, et c'est avec plaisir que, quelques mois après, le gouvernement avait décidé, à la suite des représentations et des attaques du *Globe*—si toutefois l'honorable député de Lambton a bien compris les remarques du premier ministre—de changer la politique sanctionnée par la Chambre et d'en adopter une nouvelle. Je pense que le gouvernement n'a pas été influencé par des articles de journaux, et en entendant maintenant le député de Cardwell proposer avec son assentiment un amendement établissant que les règlements révisés sont les plus sages et les meilleurs que l'administration puisse adopter dans les circonstances actuelles, mon opinion que le gouvernement devait avoir obéi à la conviction que les octrois gratuits ne pouvaient être supprimés, se trouve confirmée. Je ne suis pas convaincu, toutefois, que la Chambre doive adopter cette ligne de conduite. L'honorable député de Norfolk-Nord présente ses résolutions ; l'honorable député de King propose que l'on procède aux ordres du jour, et, enfin, le député de Cardwell propose un amendement à l'amendement, demandant à la Chambre de déclarer que la politique adoptée par le gouvernement au sujet de la disposition des terres publiques dans le Nord-Ouest, est la meilleure à suivre pour assurer la colonisation et la construction du chemin de fer du Pacifique. On ne doit pas oublier

que nous avons assumé des obligations considérables pour la colonisation de ce pays, et que les anciennes provinces sont appelées à assumer une dette énorme dans le but d'ouvrir une région nouvelle et productive, non-seulement au bénéfice de leur surplus de population, mais pour offrir des terres à grand nombre d'étrangers et d'Européens. Il me semble donc que nous ne sommes pas en mesure de dire que les terres de ce pays doivent être livrées en pur don aux étrangers, ou que le gouvernement ne doit pas s'assurer un revenu suffisant pour indemniser, partiellement du moins, les anciennes provinces, de cette dépense. Je suis persuadé que la grande majorité du Canada est disposée à engager son crédit et à courir des risques considérables pour ouvrir à la colonisation notre grand héritage du Nord-Ouest, mais à la condition toutefois d'espérer quelque dédommagement dans l'avenir. J'ai été heureux d'entendre un ex-fonctionnaire de la compagnie de la baie d'Hudson (M. Smith) déclarer, ce soir, que nous avions dans cette région une quantité considérable de riches terres arables ; c'est avec satisfaction que j'ai entendu un témoignage venant de semblable source, car nos oreilles y étaient peu habituées. J'ai la conviction que nous avons au Nord-Ouest un immense territoire de bonnes terres cultivables, meilleures que celles qui restent dans les anciennes provinces, dont la population encouragée par la politique de ce gouvernement, viendra en grand nombre augmenter celle de ce territoire. Je crois que cette politique, pour ce qui a trait à la vente des sections alternes de ces terrains, afin de réaliser un revenu pour couvrir les dépenses de la construction du chemin de fer du Pacifique, est sage et juste, et recevra l'approbation générale du pays. Si l'un des membres de cette Chambre se présentait devant les contribuables et proposait, après toutes les dépenses que nous avons faites, la dette que nous avons contractée, les responsabilités que nous avons assumées, de donner gratuitement ces terres magnifiques et de forcer les anciennes provinces à payer pour leur développement, je crois qu'il ne rencontrerait peu de son avis. En procédant comme il l'a fait, à la distribution de ces terres, le gouvernement a tenté une expérience. Elle peut être heureuse, car le système semblable suivi par les Américains, a produit des